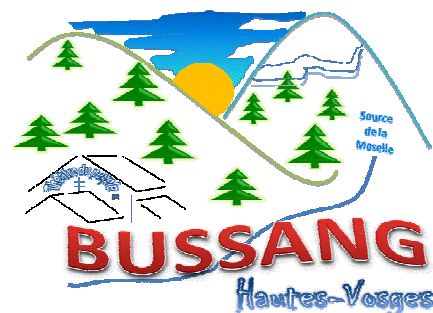




Mars 2008

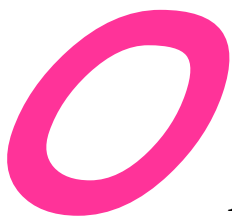
Mars 2014



# COMMUNE DE BUSSANG

L'histoire d'une mandature  
Et perspectives d'avenir





## **Objet du document**

***A l'approche des élections municipales de mars 2014, le moment est venu de faire le bilan de la mandature qui s'achève, mais aussi de dresser la liste des projets qui n'ont pu déboucher faute de temps ou de moyens. L'objet du présent document est donc de mettre en perspective ce qui a été réalisé avec ce qui reste à faire pour assurer à BUSSANG un avenir économique et social à la hauteur des espérances de ses habitants.***

***Pour mieux comprendre l'histoire de cette mandature et la cohérence entre ce qui a été réalisé et les engagements pris lors de la campagne électorale de mars 2008, un certain nombre de documents sont proposés en annexe. Ainsi, celles et ceux qui se sont engagés dans cette formidable aventure pourront revivre une expérience unique consacrée à la gestion de leur village au quotidien et à la préparation de son avenir.***



## **Retour sur l'élection de mars 2008**

Quelques jours avant la date du scrutin, Louis CLAUDE réussit à convaincre Alain VINEL de prendre la tête d'une liste d'opposition à celle présentée par Antoine RICHARDIN, Maire sortant (liste Alain VINEL en annexe 1 et profession de foi en annexe 2). Le résultat du premier tour est sans appel au point que les candidats de la liste du Maire sortant restants en lice se retirent pour le second tour. Celui-ci est perturbé par la publication d'une liste de «vrais-faux candidats». Mais le résultat final dépasse les pronostics initiaux les plus optimistes puisque les 19 candidats de la liste conduite par Alain VINEL sont élus.

Ces élections laisseront des traces dans les esprits malgré l'appel d'Alain VINEL lors de ses premières déclarations de Maire: *« Mon premier souci sera de faire en sorte que notre village retrouve rapidement la sérénité après les turbulences électorales, en étant à l'écoute de toutes et tous, en informant régulièrement sur notre action et en faisant participer le plus grand nombre à la vie de la cité »* (Déclaration Alain VINEL en annexe 3).

L'élection de l'un des Adjointes, Gérard LAURENT, sera invalidée sur décision de justice suite à une action engagée par le Maire sortant. En remplacement, un des « vrai-faux candidats », Guy HANS, sera officiellement élu, puis démissionnera, en Conseil Municipal, après avoir exprimé son désappointement face à de tels agissements (Déclaration de Guy HANS en annexe 4).

# Annexe 1

Commune de BUSSANG

ELECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008

Liste « BUSSANG AUTREMENT »

|                     |        |                                                                                   |
|---------------------|--------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| VINEL Alain         | 61 ans | Retraité contrôleur principal des Douanes<br>36, route de Sauté Ancien conseiller |
| ROYER François      | 53 ans | Directeur Azuréva<br>2, Larcenaire Ancien conseiller                              |
| CLAUDE Louis        | 51 ans | Artisan menuisier<br>2, Impasse du Calvaire Conseiller sortant                    |
| AÏD Bachir          | 47 ans | Responsable manutention<br>39, route de la Hutte                                  |
| BONNET Liliane      | 54 ans | Représentante<br>3, route de Haitroye                                             |
| BONUCCI Edith       | 44 ans | Aide soignante<br>43, rue du 3 <sup>ème</sup> RTA                                 |
| COLIN Jean-Luc      | 44 ans | Exploitant forestier<br>13 bis, route du Charrat                                  |
| COLIN Thierry       | 41 ans | Scieur – constructeur maisons bois<br>5, route du Chaix Barbe                     |
| DREYER Yannick      | 21 ans | Mécanicien poids lourds<br>2, lot du Breuil                                       |
| GODEL Guy           | 45 ans | Ouvrier d'entretien qualifié<br>29 bis, route de Sauté                            |
| GRANDCLAUDE Jacques | 51 ans | Agent technique<br>25, route de la Haitroye                                       |
| HANS Patrick        | 58 ans | Cadre dirigeant EDF<br>18, rue Lutenbacher                                        |
| LAURENT Gérard      | 49 ans | Chargé d'affaires<br>Larcenaire                                                   |
| LOHNER Sylvie       | 44 ans | Comptable<br>27, Rue de l'église                                                  |
| LOMBARD Jean-Rémi   | 19 ans | Etudiant<br>3, route des Champs Colnot                                            |
| SCHOENACH Sonia     | 37 ans | Exploitante agricole<br>14, rue du Chazal                                         |
| SCHLOSSER Michel    | 59 ans | Cadre France Télécom<br>12, rue des Balcons de Bussang,                           |
| SPINNHIRNY Pascale  | 36 ans | Gérante de Société<br>La Petite Moselle                                           |
| WEY Gilbert         | 72 ans | Retraité commerçant - artisan<br>20, route du Séchenat                            |

# Annexe 2

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES VOSGES

Commune de Bussang  
Elections Municipales du 9 mars 2008

## **BUSSANG AUTREMENT** *L'autre alternative communale*

***Sérénité, compétence et dynamisme pour BUSSANG, ses habitants le valent bien ... !***

### **Du travail coopératif dans nos projets**

Travail plus coopératif dans l'élaboration des projets communaux avec une meilleure prise en compte du cadre de vie et de l'environnement des Bussenets : les décisions seront prises dans la concertation en mesurant bien l'impact qu'aura chacune de ces décisions sur le quotidien des habitants.

### **De la transparence dans nos dépenses**

Engagement de transparence dans les comptes de la commune et de maîtrise des dépenses de fonctionnement : le pouvoir d'achat étant la principale préoccupation des ménages, il est inconséquent de continuer à alourdir la pression fiscale au rythme actuel.

### **Du développement de l'activité économique**

Encourager et accompagner toute initiative visant à créer de l'emploi, de nouvelles activités, de nouvelles richesses sur Bussang.

### **De la cohérence dans notre stratégie d'urbanisme**

Recherche de plus de cohérence dans l'urbanisme communal et de pertinence dans les travaux. Qui connaît aujourd'hui la ligne directrice des nombreux chantiers en cours et non finalisés ? Ainsi l'aménagement du centre, cœur de la vie publique, tant pour les habitants que pour les touristes, reste à faire.

### **De l'animation pour nos jeunes**

Il nous faut faire aimer le village à nos jeunes, c'est un enjeu important pour demain...certains resteront et les autres reviendront en vacances ou pour la retraite. Tout le monde a sa petite idée pour y parvenir, il suffit de mettre ces idées en musique !

### **De l'intérêt général dans nos préoccupations**

Remettre la recherche de l'intérêt général au centre des préoccupations des élus et restaurer le sens du service public au sein d'un personnel communal motivé : cette posture de la part d'élus désintéressés est de nature à éviter bien des polémiques dans la population et à éviter la démission de compétences communales.

Les aides à la personne, la possibilité de résider près des commerces feront partie de nos objectifs.

### **De la constance dans nos actions**

L'électoralisme ne doit pas être la principale motivation de l'action publique et le dernier qui réclame ne doit pas être celui qui a gain de cause in fine. Cette ligne de conduite, si elle est constante, permet de mieux fédérer les énergies et d'emporter le consensus du plus grand nombre, garant de sérénité et d'efficacité.

***BUSSANG possède de nombreux atouts que bien d'autres communes nous envient, alors mobilisons-nous pour faire de notre village un endroit à la fois moderne et traditionnel où il fait bon vivre. Pour y parvenir vous pouvez faire confiance à la liste conduite par Alain VINEL.***

Vu les candidats.



# *Annexe 3*

*Discours d'Alain VNEL*

*du Maire de BUSSANG le 21 Mars 2008.*

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je prends la parole ce soir, tout d'abord pour renouveler mes remerciements aux Bussenettes et Bussenets qui nous ont fait confiance et pour dire à mes colistiers combien je suis fier et heureux qu'ils se soient engagés à mes côtés.

Je mesure l'importance des responsabilités qui m'incombent maintenant, mais j'ai confiance dans la volonté des services municipaux de vouloir bien faire et dans la capacité des mes adjoints et conseillers à mobiliser leur énergie.

La page des élections étant tournée, nous allons nous mettre au travail, non pas dans la précipitation, mais après avoir bien réfléchi sur les priorités à court et à moyen terme et sur les objectifs raisonnables que l'on peut se fixer.

Mon premier souci sera de faire en sorte que notre village retrouve rapidement la sérénité après les turbulences électorales, en étant à l'écoute de toutes et tous, en informant régulièrement sur notre action et en faisant participer le plus grand nombre à la vie de la cité.

C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer, dès ce soir, la création d'un bulletin d'information municipale ainsi que l'ouverture prochaine d'un site Internet de qualité professionnelle et exclusivement dédié au fonctionnement de la commune.

Je veillerai à rester fidèle à nos écrits de la campagne, dans le domaine de l'éthique notamment et dans la maîtrise des dépenses. Nous respecterons les engagements pris et je mettrai en attente de décision les dossiers dont nous n'aurons pas une vision précise du financement.

En ce qui concerne le plus long terme, j'envisage de consulter les principaux acteurs socio-économiques sur nos intentions et de ne pas décider sans qu'un large consensus soit dégagé. Avec les atouts qui sont les nôtres et avec les méthodes modernes de conduite de projets que nous allons utiliser, notre objectif est que Bussang se fasse une place enviée au cœur du massif Vosgien.

Nous participerons activement à la poursuite du développement de l'intercommunalité car c'est le sens de l'histoire, mais nous resterons vigilants quant au bon usage des moyens mobilisés.

Je voudrais terminer cette allocution en délivrant un message tout particulier d'encouragement aux responsables des différentes associations qui voudront bien poursuivre leur mission fondamentale en matière de lien social. Je serai à leur écoute attentive pour leur apporter le concours auquel ils peuvent prétendre.

En conclusion, sachez que je serai en toutes circonstances votre maire, celui de toutes les Bussenettes et de tous les Bussenets sans exception.

Je vous remercie pour votre attention et vous donne rendez-vous pour la prochaine réunion du conseil municipal.

**Vive BUSSANG et son bel avenir**

# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU CONSEIL MUNICIPAL



**Alain  
VINEL Alain**



**1er Adjoint  
HANS Patrick**



**2ème Adjoint  
ROYER Françoise**



**3ème Adjoint  
LAURENT Gérard**



**4ème Adjoint  
SCHLOSSER Michel**



**5ème Adjoint  
Aïd Bachir**

## Mobilisation des Moyens

- VINEL Alain
- S ADJOINTS
- COLIN Thierry
- COLIN Jean-Luc
- SPINNHIRNY Pascale
- LOHMEYER Jean-René
- LOHNER Sylvie



**Conseiller  
COLIN T**



**Conseiller  
CLAUDE L**



**Conseiller  
DREYER Y**



**Conseiller  
COLIN J L**



**Conseillère  
SPINNHIRNY P**



**Conseiller  
GRANDCLAUD**



**Conseiller  
GODEL G**



**Conseiller  
LOHMEIER**

## Responsabilité Sociétale

- VINEL Alain
- 4 ADJOINTS
- DREYER Yannick
- GODEL Guy
- LOHMEYER Jean-René
- BONNET Liliane
- BONNCCI Evelyne
- LOHNER Sylvie

## Développement Economique

- VINEL Alain
- SCHLOSSER Michel
- COLIN Thierry
- CLAUDE Louis
- SPINNHIRNY Pascale
- BONNET Liliane
- SCHENKACH Samia
- MEY Gilbert
- BONNCCI Evelyne
- LOHNER Sylvie

## Amélioration du Cadre de Vie

- VINEL Alain
- Aïd Bachir
- SCHLOSSER Michel
- DREYER Yannick
- COLIN Jean-Luc
- GRANDCLAUDE Jeanne
- GODEL Guy
- BONNET Liliane



**Conseiller  
COLIN T**



**Conseiller  
CLAUDE L**



**Conseiller  
DREYER Y**



**Conseiller  
COLIN J L**



**Conseillère  
SPINNHIRNY P**



**Conseiller  
GRANDCLAUD**



**Conseiller  
GODEL G**



**Conseiller  
LOHMEIER**



**Conseillère  
LOHNER S**



**Conseillère  
SCHENKACH S**



**Conseiller  
MEY G**



**Conseillère  
BONNET L**



**Conseillère  
BONNCCI LOHNER S**

# Annexe 4

## Discours Guy HANS

Monsieur le Maire,  
Messieurs les Adjoints,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,  
Mesdames, Messieurs,

Beaucoup de Bussenettes et de Bussenets vont se demander ce que je fais là, au sein de cette assemblée, un an après les élections. C'est pour répondre à leur interrogation que j'ai sollicité l'accord de Monsieur le Maire pour m'exprimer officiellement, lors de cette réunion du conseil municipal, afin de faire toute la lumière sur ma présence.

Une décision du Conseil d'Etat en date du 11 mars 2009 et notifiée le 21 mars, confirme la décision du 13 mai 2008 du Tribunal Administratif de NANCY, de me proclamer élu au deuxième tour (avec 74 voix) à la place de Monsieur Gérard LAURENT. En effet, ce dernier a fait l'objet d'une protestation formée par Monsieur Antoine RICHARDIN, ancien Maire, le 21 mars 2008 considérant que « Ne peuvent être élus conseillers municipaux dans les communes situées dans le ressort où ils exercent ou ont exercé leurs fonctions depuis moins de six mois au titre des entrepreneurs des services municipaux ». En effet, Gérard LAURENT est actionnaire minoritaire de l'entreprise SA LARCE-NAIRE dirigée par Monsieur Maxime LAURENT. Ce dirigeant a signé avec la commune une convention d'exploitation du service public communal des remontées mécaniques. Je me permettrai simplement de signaler que d'autres élus étaient dans une situation similaire lors de précédents conseils municipaux, sans avoir été inquiétés et cela n'a jamais posé le moindre problème.

Venons-en aux faits : dès le lundi après le premier tour qui a vu le désaveu de la population pour la liste sortante, circulait un bruit spécifiant que je faisais une liste pour le deuxième tour, en même temps que nous apprenions que la liste sortante ne se représentait pas. Pareille situation ne s'était jamais vue à Bussang et cela donne une bien mauvaise image de la perception de la démocratie qu'ont les membres de la liste sortante, car seul le verdict des urnes est souverain.

Le vendredi précédant le deuxième tour, je suis averti qu'une liste de 7 noms avec le mien en tête, a été distribuée dans certaines boîtes aux lettres de la localité. Avec les autres faux candidats, nous avons proposé un texte à la presse afin d'informer la population que nous n'avions jamais eu l'intention de nous présenter aux élections, mais cet article nous a été refusé par la direction du journal.

Le 26 mars 2008, les 7 personnes de cette fameuse liste de faux candidats ont déposé plainte auprès de la gendarmerie pour usurpation d'identité.

Le 12 août 2008, j'ai normalement remis ma démission à Monsieur le Maire qui l'a transmise à la Préfecture. Elle a été refusée dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat, le recours formulé par Monsieur Gérard LAURENT étant suspensif.

De nombreuses interventions ont été effectuées par plusieurs membres de la liste clandestine, tant auprès de la gendarmerie, que du Préfet et du Procureur de la République pour que suite soit donnée à leur plainte, mais sans succès.

J'ai tout de même été convoqué le 18 octobre 2008 à la gendarmerie où j'ai déposé une nouvelle plainte. Je formule le vœu que l'enquête soit à présent menée activement et identifie tous les coupables de cette vulgaire supercherie. Car pour moi, les faits sont d'une extrême gravité. Il y a eu manifestement usurpation d'identité et détournement frauduleux de suffrages. Ce n'est pas anodin et les auteurs de ces malversations se doivent d'être identifiés et punis, par respect pour les électrices et les électeurs Bussenets.

Solennellement, je déclare n'avoir jamais eu l'intention de me présenter, je suis un élu malgré moi, une victime de manœuvres inqualifiables de la part de gens peu scrupuleux. J'ai la certitude que ceux qui me connaissent bien, à titre personnel, professionnel et en tant qu'ancien élu Bussenet, ne mettront pas en doute ma sincérité. Dans ces conditions, il m'est impossible d'exercer ce mandat, par morale, par éthique personnelle et par respect de la personne normalement élue et injustement démise de ses fonctions, je veux parler de Gérard LAURENT.

J'avais à cœur que tous ces faits irréfutables soient rendus publics et je remercie chaleureusement Monsieur le Maire de m'en avoir donné la possibilité. Car il y a trop eu de mensonges et de malversations qui ont semé le trouble et même la zizanie au sein des habitants de notre village.

Je terminerai en souhaitant à Monsieur le Maire et à son équipe municipale beaucoup de courage dans ces circonstances difficiles pour développer BUSSANG, car nous avons pris ses dernières années un retard considérable, dans le domaine du tourisme notamment.

Monsieur le Maire, je vais vous remettre en mains propres et de façon publique ma démission qui, je l'espère, cette fois, sera acceptée par la Préfecture.

Je vous remercie.



***L*es services municipaux :** La mise à niveau des moyens nécessaires à la bonne marche des services municipaux a fait partie des principales priorités de la mandature.

L'investissement le plus important réalisé en termes d'enjeux financiers et de complexité technique est sans aucun doute la construction des nouveaux ateliers municipaux, plus modernes et plus fonctionnels. Nos exigences initiales ont été respectées : bâtiment basse consommation, construit avec 320 m<sup>3</sup> de bois issus de nos forêts et façonnés par la scierie «La Jurassienne» voisine, en filière ultra courte dans un souci également de développement durable.



Cela fourni à nos services techniques un outil plus performant dans le but de toujours améliorer les services rendus à la population bussette. Ils ont été dotés aussi de nouveaux moyens dont un auto-chargeur et un tracteur entièrement équipé d'accessoires pour les travaux toutes saisons qui nous garantissent une autonomie de



fonctionnement plus grande. Un abri à sel permet également d'économiser les quantités utilisées et de préserver l'environnement. Le vieux camion de travaux publics sera remplacé début 2014.

Les moyens informatiques mis à disposition des personnels administratifs et techniques ont été modernisés et mis en réseau. Le site internet <http://bussang.fr> a été créé. Cet appel aux nouvelles technologies de communication et d'information a permis de gagner en efficacité et de faciliter grandement les échanges d'informations entre les employés communaux, les élus, les habitants et les partenaires externes. Pour doter l'office de tourisme de moyens similaires mais eux dédiés à la promotion commerciale, le site existant <http://www.bussang.com> a été acheté par la Commune. Un important travail d'adaptation est d'ores et déjà engagé.

Toujours dans le domaine de la communication, l'élaboration d'un logo a participé à la modernisation de l'image du village et un nouveau bulletin d'information communal, plus fréquent, a vu le jour. Avec 26 parutions, BUSS'info fait aujourd'hui partie intégrante de la vie de la cité. Tous ces BUSS'info sont disponibles sur le site internet de la Mairie.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, la mise en place de primes annuelles et de contributions à la caisse d'action sociale est à mettre à l'actif de notre équipe. Toutes ces actions et réalisations sont de nature à mettre durablement l'ensemble du personnel communal en situation de remplir efficacement leur mission de service public, mais aussi de répondre à l'attente des élus en matière de conduite des projets communaux.



Un panneau lumineux d'informations publiques a été installé devant la Mairie. Il est mise à jour régulièrement, par Sébastien des services de la mairie. Ainsi une information en temps réel permet aux bussettes d'être au courant des diverses manifestations organisées sur la commune et des principaux faits marquants locaux.

**Les infrastructures publiques :** BUSSANG avait besoin d'espaces publics urbanisés et sécurisés. De nombreuses places de parking ont été aménagées à proximité des commerces et des services publics: parking de la poste, des écoles, de l'ancienne gendarmerie, autour de l'église, le long de la RN66, place de la République... avec de nombreux emplacements pour personnes à mobilité réduite.

La mise en place de passages protégés avec terre plein central sur la route nationale ainsi que l'élargissement des trottoirs ont permis d'améliorer la sécurité des piétons. Le rétrécissement de la route a pour objectif de faire diminuer la vitesse des véhicules dans la traversée du village, celle des camions en particulier. Les travaux d'aménagement de la place de la Mairie et de rénovation de la rue du théâtre devraient clore cet important programme d'urbanisation qui s'imposait de la circulation et de sa sécurité et de fluidité. Ce programme terminé, un plan de circulation devra être mis en place afin que l'ensemble des investissements réalisés produisent tous les effets attendus.



Les voies et routes communales extérieures au centre du village ont également fait l'objet d'entretiens réguliers ou de travaux importants de rénovation. Le programme pluriannuel de travaux sur la route de La Bouloie a été conduit à son terme. Les principales rues qui ont fait l'objet d'importants travaux de structure sont : la rue du Breuil, la rue des Champs Navés, la rue de Meuselotte, la rue Lutenbacher, la rue du Charat, la route de Sauté, la rue de stade, l'impasse des Fourmies... la route du fond de la Hutte sera en travaux en 2014, dès les beaux jours revenus. Là où c'était nécessaire, plusieurs places de retournement ont été aménagées pour faciliter les manœuvres des bennes à ordures.

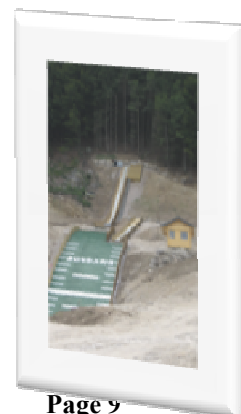
C'est donc un effort sans précédent qui a été fait ces dernières années pour améliorer les infrastructures publiques Bussenettes.



**Les équipements sportifs :** Plusieurs projets ont été initiés et conduits à leur terme à l'attention des jeunes et des moins jeunes. Un stade multisports dit « City Park » a été implanté au Quartier. Mis à disposition de tous sportifs, scolaires compris, il permet de découvrir et de pratiquer de nombreux sports de plein air. Les travaux d'équipement des roches de L'Ours à La Bouloie en via corda sont commencés. Celui des

roches des Corbeaux à Larcenaire se fera dans la foulée. L'ensemble constituera une offre complémentaire à la rando-ferrata pour les amateurs d'escalade et de randonnée en montagne. L'opération la plus importante réalisée dans le domaine sportif est la construction du tremplin quatre saisons. Bussang se devait de participer au renouveau du saut à ski vosgien en complémentarité avec les 4 autres stations concernées que sont Ventron, La Bresse, Xonrupt et Gérardmer. A ce jour toutes ces installations sont opérationnelles.

L'ensemble de ces nouveaux équipements contribue à améliorer l'attractivité de village mais aussi à offrir des solutions d'activités et d'animations dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires prévue en septembre 2014.





***La valorisation du patrimoine communal :*** La réhabilitation de l'ancienne gare SNCF dans le respect de son aspect initial et sa transformation en « Office de tourisme » est une opération symbolique. Elle a permis en particulier d'obtenir le classement en 2<sup>ème</sup> catégorie de notre OT et ainsi garder notre statut de « Commune touristique ».

Dans la foulée, des travaux d'aménagement de la place de la Gare ont été engagés avec la création de places de parking, l'installation d'un nouvel abri bus par la Région Lorraine, la mise en valeur du monument aux morts et la création de nouveaux espaces verts. Le monument sera «toilé» en vue des manifestations cantonales du centenaire de la guerre 14/18 qui auront lieu à BUSSANG.

Un autre élément du patrimoine de notre Commune, la table d'orientation situé au sommet du DRUMONT qui, avec le temps, avait beaucoup souffert des intempéries, a été restauré par les ouvriers communaux.



Le pont du Séchenat, dit pont Napoléon construit en 1847, présente un intérêt sur le plan architectural, il serait opportun d'obtenir son classement. Le transfert de propriété de la DIR Est en faveur de la commune se fera après travaux de consolidation.

Il faudra alors décider de sa mise en valeur et en assurer son entretien, dans le cadre de son intégration dans la voirie communale.

Quant aux orgues de l'église, une démarche de classement est en cours d'instruction, classement qui pourrait permettre d'obtenir des subventions pour leur restauration.

***La question du tourisme :*** Durant le mandat, cette question a toujours été centrale pour les élus, que ce soit au niveau communal ou au sein des structures communautaires. Car, c'est une évidence, le tourisme peut être le moteur du développement économique local. L'« OT des Ballons des Hautes Vosges » a été dissout par la communauté de communes regroupant toutes les communes du canton. Les élus bussenets ne souhaitaient pas cette dissolution. Malgré leurs efforts (document de communication en annexe 6), le vote d'une majorité d'élus communautaires en a décidé autrement.



Compte tenu que le tourisme est la carte maîtresse de BUSSANG pour son avenir, il a donc fallu nous adapter à un contexte communautaire qui n'était pas favorable. Dans cette affaire, la municipalité Bussenette n'a pas fait sécession, comme cela a été dit ici ou là, mais il a fallu «prendre le taureau par les cornes » et créer un Office de Tourisme spécifique en réponse à cette situation.

L'« OT de Bussang » a donc été créé le 16 août 2013 avec une directrice Adeline et une Hôtesse, Isabelle. Il a obtenu son classement en 2<sup>ème</sup> catégorie. Il est donc d'ores et déjà opérationnel pour assurer l'accueil et la promotion touristique de notre territoire. Il est surtout habilité à faire la commercialisation pour Bussang et St Maurice. Son rôle dans le domaine de l'information et de la communication sera déterminant pour que se développe l'activité touristique locale et pour que soient rentabilisés les investissements humains et financiers consentis dans ce domaine.



# Annexe 6

## **PLAIDOYER POUR UNE DEMARCHE DE PROMOTION TOURISTIQUE SUR LA MAILLE CANTONALE...**

*Afin de faire de la vallée de la haute Moselle le 3<sup>ème</sup> pôle touristique du massif vosgien  
(Mairie de BUSSANG - Document de travail – ph/Juillet 2012)*

### **INTRODUCTION :**

La question du tourisme dans les négociations concernant le rapprochement des deux Communautés de Communes de la vallée de la haute Moselle fait débat. L'objectif du présent document de travail est de formaliser un maximum d'éléments d'appréciation susceptibles d'éclairer les échanges entre les différents acteurs du dossier et de faciliter ainsi l'émergence de solutions satisfaisant le plus grand nombre.

### **LE CONTEXTE :**

Dans les temps prochains, les difficultés économiques du moment font craindre de nombreuses pertes d'emplois dans la vallée de la haute Moselle. S'ajoutant à une situation déjà critique, on peut donc s'attendre à un nouveau déclin qui touchera toutes les Communes et qui pourrait entraîner des conséquences sociales dramatiques. La baisse du nombre d'habitants va sans doute s'accélérer, ce qui aura pour conséquences un nouveau recul des services publics et une accentuation de la crise du petit commerce et de l'artisanat local. Pour autant, ce déclin n'est pas une fatalité. Sous peine d'être discrédités, les élus concernés ont le devoir de tout essayer pour l'enrayer. Il leur faut trouver d'autres alternatives aux emplois industriels. Les activités liées de près ou de loin au tourisme en font partie.

Concernant ce sujet du tourisme, les deux Communautés n'ont pas eu, dans le passé, la même approche pour sa promotion. Les enjeux ne sont pas de même nature d'une commune à une autre. Il est donc normal de rencontrer des difficultés pour concilier les différents points de vue qui parfois sont assez éloignés. Ceci étant, un argument fait à peu près l'unanimité : notre territoire a un potentiel touristique qui ne demande qu'à être exploité. Le moment est donc venu de s'en préoccuper car il y a urgence.

### **LE POTENTIEL TOURISTIQUE :**

Les atouts de la vallée de la haute Moselle ne sont plus un secret pour les décideurs locaux : sa situation géographique (proximité de l'Allemagne, des plats pays,...), sa topographie (la moyenne montagne verdoyante, ses forêts, son air pur, ses panoramas remarquables, ses sources d'eau de montagne et ses étangs d'altitude, ...), ses sites naturels (le Ballon d'Alsace, le Drumont, la Source de la Moselle, les milles étangs dans les Vosges Saônoises et autres espaces naturels, ...), son patrimoine historique (les MYNES, le Thermalisme, son passé industriel, la Croix de FRESSE, ses autres calvaires typiques, stèles et monuments du souvenir, ...), sa vie culturelle et associative (le théâtre du peuple, les nombreuses animations, expositions et manifestations d'été et d'hiver dans tous les villages...), ses équipements (piscine, voie verte, chalets et refuges de montagne, camping-car station, TGV, ...), ses offres en matière de sport quatre saisons (ROUGE-GAZON, LARCENAIRE, centres équestres, tremplin de saut à ski 4 saisons, roches d'escalade équipées, acro parc, rando-ferrata, sentiers balisés, pistes VTT, équipements sportifs, ...), son territoire labellisé (station de montagne, station touristique, station verte, village fleuri, parc naturel des ballons,...), ses structures d'accueil (Office de tourisme, SIVU Tourisme, villages de vacances, gîtes, sites INTERNET, ...), son économie de montagne (fermes auberges, produits du terroir, agriculture et gastronomie traditionnelles,...), ses petits commerces, ses services, son artisanat et ses établissements touristiques privés (campings, casino, centres de soin et de bien-être, ...) ... liste d'atouts et de curiosités non exhaustive. D'autres projets d'équipement pourraient, s'ils se réalisent, améliorer encore l'attractivité du territoire : CITY PARK, piste ski à roulette pour l'entraînement au ski de fond l'été, stand de tir biathlon, piste de bob 4 saisons, mise en bouteille d'eau de montagne et d'eau thermale, télésiège de ROCHELOTTE, aménagement des étangs des sources en parc aquatique... Et avec un brin d'imagination et d'esprit d'initiative, cette liste pourrait être encore sensiblement enrichie.

Plus globalement, de nombreuses destinations touristiques se sont plus ou moins fermées pour des questions de sécurité internationale et avec le renchérissement du coût du transport, les voyages plus lointains ne sont plus accessibles pour beaucoup de vacanciers aux revenus modestes. Dans le même temps, le tourisme « vert » est de plus en plus prisé. Plus près de nous, beaucoup de visiteurs fuient les « usines à touristes » que sont devenues les villes de LA BRESSE l'hiver ainsi que GERARDMER l'été, pour rechercher l'authenticité que nos villages ont su préserver.

# Annexe 6 suite

Dans ce contexte économique en pleine mutation et située au cœur de l'Europe, notre vallée a donc de belles opportunités à saisir en matière de développement touristique et préparer ainsi son avenir post-industriel. Mais les choses ne se feront pas toutes seules. La dynamique qui doit être insufflée relève d'abord de la responsabilité des structures publiques en place. On ne peut pas attendre indéfiniment l'impossible des autres. Le tourisme est devenu la première activité économique en France et dans les Vosges. Il a le potentiel pour devenir notre principal moteur du développement local. Les clients potentiels sont à notre porte : Allemand, Belges, Hollandais, Luxembourgeois....

## L'ECONOMIE TOURISTIQUE LOCALE:

C'est, on l'a bien compris, l'un des rares leviers dont disposent encore les élus pour inverser la tendance d'une économie locale dont tous les indicateurs sont au rouge. Une chance que ces élus n'ont pas le droit de laisser passer ! Ce qui vaut pour l'économie en général qui elle s'est mondialisée, l'économie touristique locale ne peut plus se développer efficacement à l'échelle d'une Commune. Un territoire plus élargi est indispensable. Le Canton est la plus petite maille possible pour mobiliser moyens et énergies en suffisance. Car sans véritable professionnalisation de la filière qu'elle soit publique ou privée, la réussite ne peut être au rendez-vous. La mise en commun de moyens s'impose comme une évidence. C'est un investissement rentable à court et à long terme car, dans ce domaine, la délocalisation n'est pas à craindre. Toutes les Communes ont à y gagner.

D'autant que les retombées économiques se font approximativement sur la même maille. Ces retombées sont généralement sous-estimées, qu'elles soient directes, indirectes ou induites. Pour ne prendre que l'exemple des résidences secondaires, tous les villages du canton en ont, plus ou moins mais ils en ont. Leurs propriétaires sont souvent des anciens visiteurs de notre région qui ont décidé d'investir chez nous et ainsi de faire fonctionner l'économie locale. En termes d'emplois directs, indirects et induits le constat est le même, la maille du canton est la plus pertinente car elle concilie la nécessaire proximité de l'action et les contraintes de taille pour les moyens. De plus, les investissements réalisés ne servent pas uniquement au développement du tourisme. Ils contribuent aussi à l'attractivité (faire venir) et à la qualité de vie des résidents historiques qui sont aussi des contribuables.

## LES PROPOSITIONS DE STRATEGIES POUR L'ACTION LOCALE

- Sans une structure intercommunale dédiée, professionnalisée, aux missions précises, avec des moyens suffisants, et prioritairement au service des acteurs publics locaux, l'économie touristique de la vallée ne décollera pas. S'il en était besoin, le retour d'expérience de l'OT mise en place par la ComCom des ballons le démontre clairement.

- Cette structure doit être un point de convergence des volontés, de synthèse des idées et de cohérence des initiatives. Elle ne doit pas être un enjeu de pouvoir ou devenir une tribune pour cultiver ses différences et entretenir son égoïsme.

- Les principaux objectifs assignés à celle-ci pourraient être les suivants :

- . Représenter et introduire le territoire auprès des instances départementales et régionales en charge du tourisme lesquelles ont tendance à privilégier naturellement les rois leaders que sont VITTEL, GERARDMER et LA BRESSE dans leurs actions... et profiter ainsi de la dynamique générée par ces instances.

- . Renseigner les élus locaux sur les attentes des professionnels du tourisme et les conseiller sur les actions à entreprendre pour améliorer l'attractivité. Leur apporter l'expertise, la compétence, l'appui et le retour d'expérience dont ils ont besoin pour prendre les initiatives les plus pertinentes en matière d'animation et pour actionner les différents leviers du développement de la filière(hébergements, transports, équipement, services...)

- . Accueillir les visiteurs et développer la fréquentation des lieux touristiques de la zone par l'information des visiteurs ainsi que par des actions de promotion et de prospection structurées, cohérentes et ciblées.

- . Assurer une veille extérieure afin de profiter de la dynamique liée aux actions conduites par les villages voisins (LA BRESSE, GERARDMER, ...) par les régions voisines (Alsace et Franche-Comté).

- . Mettre en place et actualiser des outils modernes de communication et de promotion (E-communication)





***L* e devoir de mémoire :** Les principales demandes des associations patriotiques ont été satisfaites. Le déplacement du monument du 3<sup>ème</sup> RTA, à proximité de celui de la gare, fait suite à une attente exprimée de longue date pour améliorer l'organisation des manifestations patriotiques, dans le domaine de la sécurité notamment.

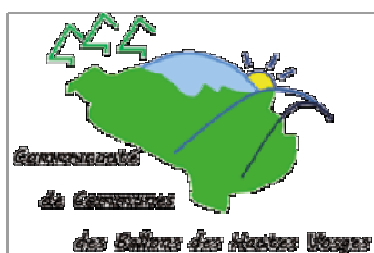
Proposé et cofinancé par ces associations, un monument a été érigé sur du terrain communal pour commémorer les événements dramatiques qui se sont déroulés à la ferme du Drumont lors de la dernière guerre.



Avec le réaménagement de la place de la gare, le monument aux morts a été mis en valeur. Les différents monuments érigés sur le territoire de la Commune en mémoire des résistants morts pour la France sont régulièrement entretenus.



Toutes ces actions participent au devoir de mémoire mais aussi contribuent à enrichir les atouts de notre Commune en matière de tourisme historique et culturel.



***L* 'intercommunalité :** Les élus Bussenets ont participé activement au projet de mise en place, sur le canton, de la redevance incitative pour le ramassage des déchets. C'est effectif depuis début 2014 après une année de rodage et de sensibilisation. On peut noter une amélioration de la propreté aux points d'apport volontaire, mais

des efforts restent encore à faire notamment en période de vacances. Avec l'augmentation très importante des volumes pouvant être recyclés et donc valorisés, le canton a fait une avancée déterminante en matière d'éco-responsabilité vis-à-vis des générations à venir. Cette politique volontariste a eu pour principal résultat la maîtrise des coûts du service, même si des gains de productivité restent encore à faire dans le domaine du fonctionnement.



***L* 'état des finances :** La quasi-totalité des opérations d'investissements communaux ont fait l'objet de subventions de l'état, de la région ou du département. Sans celles-ci, il nous aurait fallu être beaucoup moins ambitieux sous peine de mettre en difficulté les finances communales. Et ce n'est pas le cas puisque le montant de la dette, tous budgets confondus, a diminué d'environ 70 000€ sur la période. Ce résultat est aussi le fruit d'un travail important sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement et sur l'augmentation des recettes. Pour ne citer que ces deux exemples, l'organisation du déneigement a été revue pour coûter moins cher et les produits forestiers ont sensiblement augmenté durant la période.



**L'embellissement du village :** Un programme ambitieux d'embellissement a été mis en œuvre ces dernières années. Les décorations et autres arrangements floraux aux entrées du village, les aménagements paysagers autour de la Mairie, de l'école des garçons et de l'église, le jardin de curé miniature implanté derrière l'église, sont autant de réalisations originales qui ont été remarquées par les différents jurys et appréciées des bussenets.



Cet effort d'embellissement des espaces, des ouvrages publics

et autres habitations a été récompensé avec l'attribution du label

«station verte» et l'obtention d'une

«deuxième fleur» au concours des villes & villages fleuris.

L'objectif poursuivi était triple : améliorer le cadre de vie des

habitants, inciter les voyageurs de passage à s'arrêter pour

consommer sur place et ajouter un atout supplémentaire

pour la promotion touristique.

Dans un même souci d'esthétisme, six postes de transforma-

tion électrique disgracieux ont fait l'objet de travaux d'embellissement ou de dépose, en

partenariat avec ERDF pour le financement et pour la réali-

sation, AGACI une association d'insertion sociale.

La restructuration des réseaux aux abords du Théâtre du

Peuple avec la disparition des lignes aériennes haute et basse

tension et du transformateur « haut de poteau » a permis

l'ouverture des paysages aux abords de ce monument classé.

Dans le cadre du « plan paysage » commandité

par la communauté de communes, un inven-

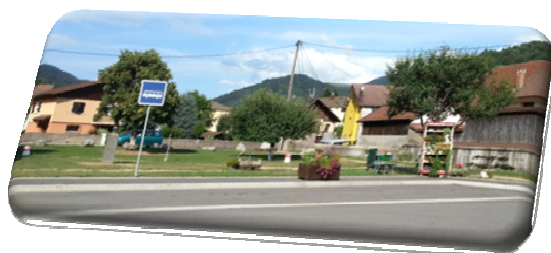
taire a été fait des points noirs environnemen-

taux comme par exemple les haies de sapin, les paysages qui se ferment et

les dépôts disgracieux. La démarche vise surtout à anticiper l'évolution

paysagère de la Commune pour préserver son identité et valoriser ses

atouts.



***L***a ***préparation de l'avenir*** : Afin de bien préparer l'avenir du village et de ne pas se tromper dans les choix engageant le long terme, de nombreuses études ont été engagées durant le mandat. Le bilan énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux a été dressé dans le cadre d'un projet de construction d'une chaufferie collective au bois. Compte tenu de la dispersion des points de consommation, cette solution centralisée de production de chaleur n'a pas été retenue. L'étude démontre qu'il est plus pertinent d'investir dans la réhabilitation des systèmes actuels de chauffage et dans l'isolation des bâtiments à l'occasion de leur rénovation.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui doit remplacer l'actuel plan d'occupation des sols (POS) est dans sa phase terminale. L'exercice se sera révélé plus long et complexe que prévu tant les contraintes réglementaires à intégrer sont nombreuses et variées. Dans la réflexion, une cohérence a été recherchée avec les éléments contenus dans le plan paysage.

C'est le souci de la valorisation du patrimoine architectural de la Commune qui a guidés les élus dans leur choix de rénover le bâtiment de l'ancienne gare pour y installer l'office de tourisme. Il en est de même avec la rénovation de l'ancienne école des garçons qui va être transformée en maison des associations, tout en préservant, comme pour la gare, son cachet extérieur.

L'étude des ressources et des réseaux d'eau est terminée. D'importants travaux sont à engager pour respecter les nouvelles normes en matière de traitement, pour améliorer le rendement du réseau et pour garantir l'approvisionnement dans la durée.

Pour faciliter la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif privées, la commune a pris la décision d'en assurer la maîtrise d'œuvre, comme les dispositions réglementaires lui permettent. Une réunion publique a été organisée pour expliquer aux propriétaires concernés, comment l'opération sera conduite. Les propriétaires qui s'associeront à cette démarche collective pourront bénéficier des différentes subventions prévues dans un cadre légal précis.



**Les nombreux projets en cours :** Parmi ceux-ci, il y a principalement le réaménagement de la place de la Mairie qui sera rendue moins dangereuse, plus fonctionnelle et plus accueillante. Une réunion publique a déjà été organisée à ce sujet. Il y en aura d'autres pour finaliser un projet intéressant tous les Bussenets et qui, dans sa version actuelle, séduit déjà bon nombre d'entre eux.

A la place des anciens ateliers municipaux, au centre du village et à proximité des commerces, sera construit, par Vosgélis, un immeuble de huit logements économes en énergie et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

A l'emplacement de l'ancien chalet de l'OT réinstallé à la Mouline pour la Sté des Fêtes, il est prévu d'implanter des WC publics plus accessibles et plus hygiéniques que ceux se trouvant actuellement au sous-sol de la Mairie.

Le presbytère n'a finalement pas été démoli et le projet de transformation en maison du Théâtre de Peuple reste à initier. La Fondation du Patrimoine pourrait nous aider à financer les travaux si le dossier est porté par une association de sauvegarde. La commune est toujours à la recherche de bonnes volontés pour le conduire à bien...

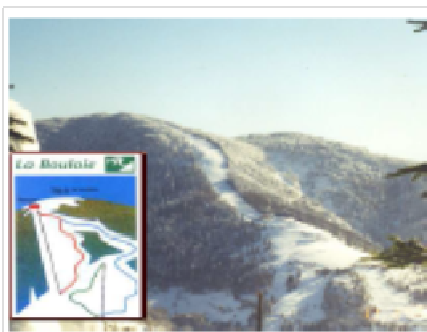
La Commune a aussi dans ses cartons des projets d'extension du réseau d'assainissement collectif qui ne seront réalisés qu'après leur mise en cohérence avec les zonages du PLU, une fois que ce dernier sera validé.

La volonté de faire revivre le thermalisme à Bussang s'est heurtée aux contraintes économiques du moment et à la complexité administrative inhérente à ce genre de dossier. Le projet suit son cours et pourrait déboucher sur une première étape limitée à la commercialisation de l'eau de source labellisée « de montagne ». Si la réussite est au rendez-vous, d'autres possibilités de développement pourraient être explorées comme le micro thermalisme par exemple.

Un début de coopération avec la commune de VENTRON s'est traduit par l'entretien commun des pistes de ski de fond de ROCHELOTTE et environs.

D'autres mises en commun de moyens pourraient se développer avec l'ensemble de nos voisins en vue d'exploiter les potentialités de ce site remarquable qui réunit quatre villages en englobant FRESSE et LE MENIL.

Concernant LA BOULOIE, la société exploitant ce site a déposé le bilan en novembre 2010. Les Codes du Tourisme et des Collectivités Territoriales prévoient le retour des téléskis en propriété aux communes dès la fin de la Délégation de services publics, ça aurait dû être effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Or le Tribunal de Commerce n'a décidé qu'au printemps 2013 de redonner la propriété des téléskis à la Commune. C'est donc cet été seulement que la Commune a pu faire une étude sur le coût de la révision obligatoire des 30 ans. Cette révision trentenaire aurait déjà dû être faite en 2010. Le montant estimatif des travaux de révision s'élève à 360 000 €, et encore s'il n'y a pas de surprise. Toutefois, la Commune est prête à étudier toute proposition d'exploitation de la station et à faire le nécessaire en investissements dans le cas où, bien entendu, un repreneur sérieux aurait à proposer un projet viable et pérenne dans la durée.





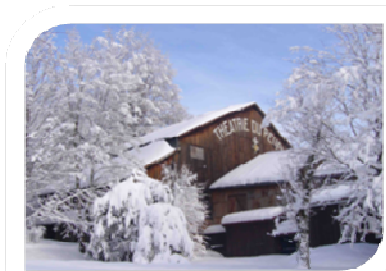


***La vie de la cité :*** Par solidarité avec nos anciens, nous avons continué à distribuer, tous les ans, un colis pour Noël et à les réunir au printemps autour d'un repas convivial et festif.

Pour ceux qui sont hospitalisés à BUSSANG et leur famille, une passerelle va être construite au printemps afin d'accéder au cœur du village par la rue des champs navets et éviter ainsi d'emprunter la route nationale.

Pour les personnes à mobilité réduite, un accès a été spécialement aménagé au niveau de la porte d'entrée à la salle des fêtes, côté église.

Avec près de 25.000 visiteurs par an, le Théâtre du Peuple est le principal animateur de la vie culturelle locale. Les retombées économiques directes et indirectes sont importantes pour Bussang et pour l'ensemble de la vallée. Dans la mesure de ses possibilités, la Commune apporte une importante contribution matérielle et financière au Théâtre avec lequel elle entretient des relations régulières et constructives.



Quant au Casino, après quelques difficultés conjoncturelles, la situation a été rétablie en étroite concertation avec la Commune. Pour lui permettre de mieux s'adapter aux nouvelles contraintes qui pèsent sur ce genre d'établissement, un avenant au cahier des charges de la délégation de service public a été conclu et les engagements contractuels sont respectés par les deux parties en termes de prélèvements et d'efforts culturels.

Grâce au dévouement des membres des nombreuses

associations Bussenettes, des animations sont proposées tout au long de l'année et durant la saison estivale notamment. Toujours dans la mesure de ses possibilités, la commune a apporté un soutien différencié selon des critères d'équité et de cohérence.

A la rentrée de septembre 2014, il est prévu l'instauration des nouveaux rythmes scolaires. Une fois les nouveaux horaires validés par les services préfectoraux, la Commune

et les différentes parties prenantes devront travailler ensemble pour organiser les activités pouvant être proposées aux élèves scolarisés à Bussang. Diverses réunions ont déjà eu lieu avec l'équipe enseignante, les parents élus au conseil d'école et les responsables d'associations afin de trouver des projets éducatifs intéressants et pour que ce temps aménagé ne se résume pas à une simple garderie. Des contacts sont également pris avec les communes voisines pour mutualiser ce qui peut l'être.



**P***erspectives d'avenir* : Les projets d'aménagements et d'équipements qui conditionnent l'avenir de Bussang doivent être cohérents avec les préconisations du projet de territoire du Canton, du plan paysage et du plan d'urbanisme de la Commune. Pour continuer à dynamiser et moderniser Bussang tout en lui gardant son attrait, son authenticité et dans la préservation autant que possible de son patrimoine, ces projets concerneront principalement le développement du tourisme, le maintien de l'agriculture de montagne et l'exploitation des ressources forestières. En effet, ces trois domaines sont les principaux moteurs de l'économie locale de demain (document de travail sur le tourisme en annexe 7).

L'idée d'un complexe d'entraînement de ski nordique 4 saisons à ROCHELOTTE fait son chemin. C'est un projet ambitieux mais porteur d'un important potentiel de développements sportifs, touristiques et donc économiques.

Une station de tourisme comme Bussang se doit d'avoir une aire de stationnement spécifique pour camping-car. Son implantation à proximité de l'office de tourisme a déjà été étudiée.

Pourquoi ne pas rêver d'une salle multisports sur le site du quartier en réponses en particulier aux besoins liés aux nouveaux rythmes scolaires mais aussi aux attentes des touristes.

A proximité du Casino, il y a encore des possibilités d'implantations complémentaires aux activités ludiques et culturelles existantes.

Dans le PLU, l'ensemble du secteur des étangs des sources sera classé zone de loisirs pour permettre d'éventuels aménagements de type aquatique.

En relation avec les professionnels concernés, les actions prévues dans du plan paysage et le projet de territoire devront être mises en œuvre.



# Annexe 7

## Projets au service de l'économie touristique bussenette

(Document de travail Mairie de BUSSANG PH/nov. 2013)

### INTRODUCTION :

Le tourisme a été sorti des compétences de la nouvelle Communauté de Communes. La Commune de BUS-SANG a donc dû s'adapter à ce nouveau contexte en créant un Office de Tourisme et en faisant l'acquisition du site internet « bussang.com ». Car pour BUSSANG, le tourisme est le principal moteur du développement économique local.

Comme ce site Internet pourrait devenir l'outil incontournable de la promotion touristique de la Commune, une réflexion est nécessaire pour définir le contenu de la communication la plus cohérente et la plus pertinente. L'objet du document est donc d'apporter les éléments nécessaires à cette réflexion... pour « mieux vendre » le territoire.

### L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE :

- Sa situation géographique au cœur des ballons des Hautes-Vosges, en fond de vallée, sur l'axe routier Benelux-Bâle, sa proximité avec l'Allemagne et la Suisse... à 3h de Paris par le TGV via REMIREMONT.
- Son cadre montagneux verdoyant, ses forêts aux essences multiples, ses points de vue paysagers remarquables, son air pur, ses pâturages sommitaux (table d'orientation du Drumont), ses sites classés, ses cours d'eau (source de la Moselle), ses étangs et cascades d'altitude...
- Son histoire touristique et thermale, ses activités 4 saisons sportives et culturelles, ses structures d'accueil multiples, son petit commerce, son artisanat, ses animations estivales, son agriculture de montagne, sa vie culturelle, ses sites classés et ses nombreuses stèles commémoratives, son passé minier et industriel, l'ancienne frontière, le tunnel inachevé....

### LES ATOUTS ET LE POTENTIEL DU TOURISME BUSSENET :

- Le sport avec ses stations de ski de Larcenaire et de La Bouloie (alpin, nordique, luge...)
- La culture avec son théâtre du peuple
- Le ludique avec son Casino
- L'accueil avec ses structures multiples et variées (hôtels, Azuréva, gîtes et meublés....)
- son camping 5 étoiles
- son Office du Tourisme professionnalisé
- ses aménagements urbains (station verte, village fleuri « 2fleurs » ...)
- ses équipements (City Park, tremplin saut à ski, Rando Ferrata, Voie verte...)
- ses sentiers forestiers pour les randonnées toutes saisons et ses itinéraires de raquettes l'hiver
- son eau thermale et ses sources d'eau de montagne
- ses circuits de VTT et son parcours sportif
- ses animations estivales
- ...et son patrimoine historique et culturel

### LES PROJETS D'AMENAGEMENTS, D'EQUIPEMENTS ET DE DEVELOPPEMENT

- stade ski nordique toutes saisons sur LARCENAIRE/ROCHELOTTE (piste ski à roulettes, remontée mécanique « porté » sur ROCHELOTTE, stand de tir pour biathlon...) ...en complément du tremplin construit en 2010
- équipement des roches des corbeaux et de l'ours en via corda... en complément de la rando ferrata
- création des zones de loisirs aquatiques aux étangs des sources et aux étangs des champs colnot
- développement d'activités ludiques sur le secteur du Casino
- aménagement d'un camping-car station à proximité de l'Office du Tourisme
- aménagement d'un accueil pour la rando-ferrata (affichage, parking, signalisation,...)
- construction d'un gymnase au Quartier
- allongement de la voie verte jusqu'au fond de la hutte



**E**n conclusion : En six ans, la physionomie de notre village a beaucoup changé, c'est incontestable. Malgré les efforts de communication et de concertation, tout ce qui a été entrepris n'a pas toujours fait l'unanimité, dans la forme comme sur le fond, quoi de plus normal ! Mais une dynamique a été créée, le village s'est équipé, s'est modernisé, s'est mis en mouvement. Ce résultat, c'est le fruit du travail de toute une équipe sans lequel tout cela n'aurait pas été possible. Une équipe composée de femmes et d'hommes qui partagent les mêmes valeurs de solidarité, d'équité et de loyauté, soucieux du bien public, prêts à servir la communauté dans l'intérêt général. Il serait dommage que l'expérience acquise par cette équipe ne serve pas à poursuivre le travail entrepris avec les mêmes soucis de maîtrise des dépenses au quotidien et de recherche des financements pour les investissements à long terme. Car Bussang doit continuer à se développer, malgré les difficultés économiques du moment et malgré les contraintes de toutes sortes qui paralysent l'initiative. C'est l'avenir du village et de ses habitants qui en dépend.

